

Affectation et inscription des élèves à la Rentrée 2019 Département de la Gironde

VOS INTERLOCUTEURS

• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'Ecole actuelle de l'élève	Jusqu'au mercredi 15 mai
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Jusqu'au vendredi 7 juin
Changement d'établissement souhaité : - Collège (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et Terminale GT et pro - 1^{ère} GT et pro	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	Jusqu'au vendredi 14 juin
		Jusqu'au vendredi 7 juin
Pour les déménagements tardifs intervenant après ces dates, votre contact reste l'établissement actuellement fréquenté par l'élève.		

• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE

	CONTACT	CALENDRIER
Tous niveaux collège	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html	A partir du jeudi 16 mai
Entrée en 2^{nde} GT et pro Entrée en 1^{ère} techno et pro	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html	Jusqu'au vendredi 7 juin A partir du lundi 10 juin
	Entrée en 1^{ère} générale Entrée en Terminale GT et pro	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31979/orientation-affectation.html

Pour faciliter leur traitement rapide, les dossiers complets doivent être transmis le plus tôt possible.

→ **Accompagnement si besoin : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr**

Modalités de recours aux décisions d'affectation

SI LA FAMILLE SOUHAITE FORMULER UN RECOURS APRES LA DECISION D'AFFECTATION

- **Procédure et imprimés à télécharger**

Site internet de la DSDEN :

<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33>

(Actualité – Modalités d'inscription des élèves)

- **Les familles ne sont pas reçues à la DSDEN**

Calendrier

6ème :

- Dépôt jusqu'au lundi 1^{er} juillet
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 10 juillet

Autres niveaux :

- Dépôt jusqu'au mercredi 10 juillet
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 17 juillet

Contact

ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr